



Questions de recherche autour de la **justice climatique**

Sabine LAVOREL,
Maître de conférences HDR en Droit public
Centre de Recherches Juridiques (CRJ)

Ecole d'été « Autour du 2°C »
Autrans - 4 juin 2019



**Ma recherche...
en moins de 120 secondes**

Justice climatique

```
graph TD; A((Justice climatique)) --> B[Protection juridique des personnes et des populations vulnérables]; A --> C[Diplomatie climatique]; A --> D[Contentieux et responsabilité climatiques];
```

**Protection
juridique
des personnes et
des populations
vulnérables**

(Autochtones /
déplacés climatiques)

**Diplomatie
climatique**

(négociations
internationales /
régionalisme climatique /
clauses climat)

**Contentieux et
responsabilité
climatiques**

(recours
juridictionnels /
responsabilité des
Etats et des
entreprises)

Cadrage conceptuel

	Niveau international	Niveau national
Justice distributive => répartition équitable des coûts (et éventuels bénéfices) liés au CC	<ul style="list-style-type: none">• Répartition équitable d'un budget carbone de plus en plus réduit• Répartition équitable des financements	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des charges et bénéf. des politiques d'atténuation et d'adaptation• Prise en compte des inégalités des effets des CC
Justice réparatrice => Responsabilité des contributeurs au CC / droits des victimes des effets du CC	<ul style="list-style-type: none">• Compensation des « pertes et dommages » et des coûts induits par le CC ? Qui doit payer ?• Quels droits / quel statut pour les victimes du CC ?	<ul style="list-style-type: none">• Quelle prise en charge / quelle réparation pour les victimes ?• Quelle responsabilité des émetteurs de GES (Etats / entreprises) ?

Les stratégies françaises dans le Pacifique sud face au changement climatique

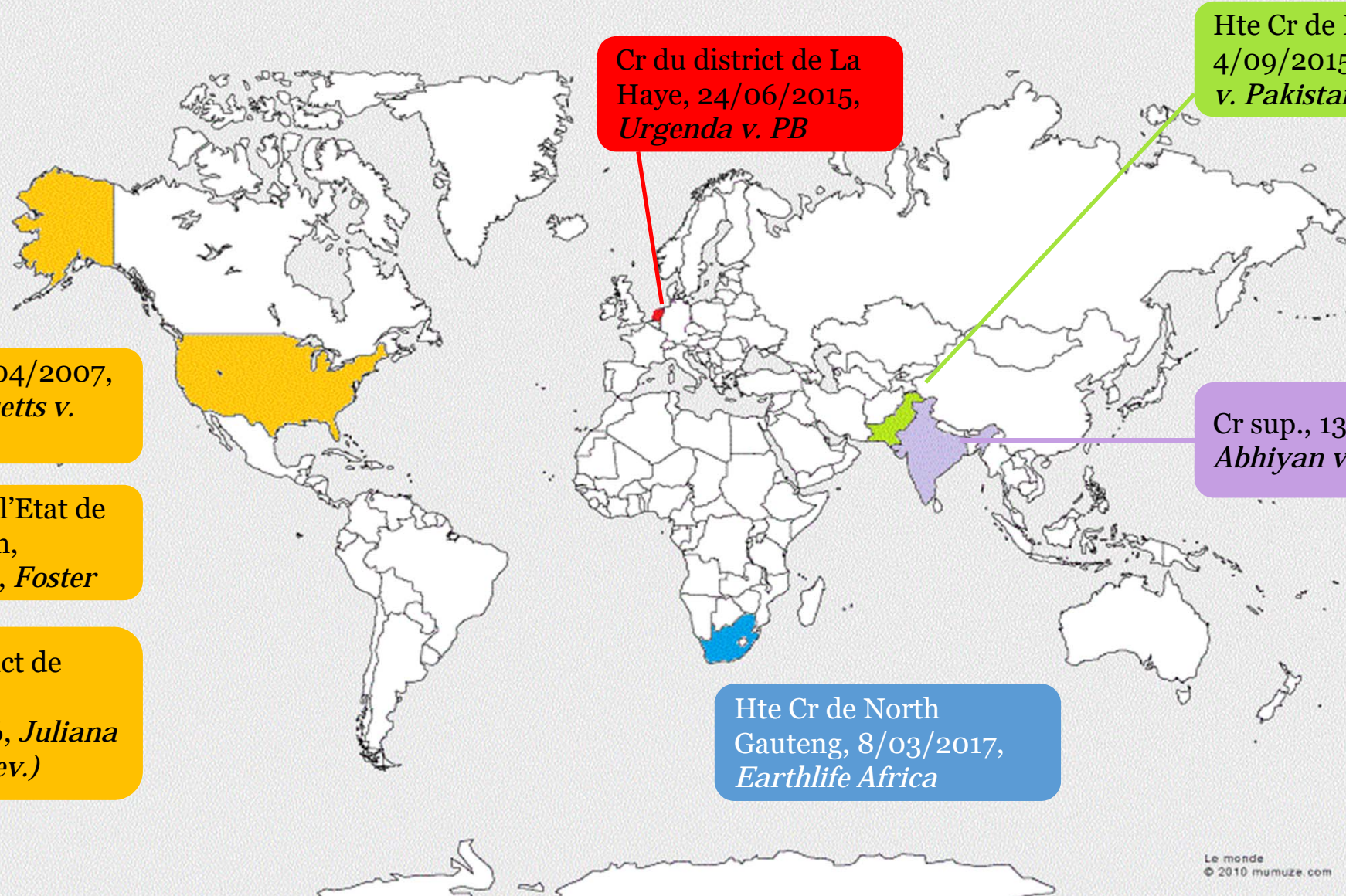
Trois objectifs scientifiques principaux :

- ◇ Étudier les mouvements de populations causés par la dégradation des environnements insulaires locaux
- ◇ Déterminer le potentiel des mécanismes de coopération régionale et internationale dans le contexte du changement climatique
- ◇ Envisager les perspectives de redéfinition du rôle de la France dans la zone sud- pacifique, à l'aune des menaces engendrées par le changement climatique

Equipe de 8 chercheurs en droit, science politique, géographie, anthropologie et économie politique.

Contentieux et responsabilité climatiques des Etats

	Niveau international	Niveau national
Justice distributive => répartition équitable des coûts (et éventuels bénéfices) liés au CC	<ul style="list-style-type: none">• Répartition équitable d'un budget carbone de plus en plus réduit• Répartition équitable des financements	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des charges et bénéf. des politiques d'atténuation et d'adaptation• Prise en compte des inégalités des effets des CC
Justice réparatrice => Responsabilité des contributeurs au CC / droits des victimes des effets du CC	<ul style="list-style-type: none">• Compensation des « pertes et dommages » et des coûts induits par le CC ? Qui doit payer ?• Quels droits / quel statut pour les victimes du CC ?	<ul style="list-style-type: none">• Quelle prise en charge / quelle réparation pour les victimes ?• Quelle responsabilité des émetteurs de GES (Etats / entreprises) ?



Cr sup., 2/04/2007,
Massachusetts v. EPA

Cr d'ap. de l'Etat de Washington,
19/11/2015, *Foster*

Cr de district de l'Oregon,
10/11/2016, *Juliana v. US (recev.)*

Cr du district de La Haye, 24/06/2015,
Urgenda v. PB

Hte Cr de Lahore, 4/09/2015, *Leghari v. Pakistan*

Cr sup., 13/05/2016,
Abhiyan v. India

Hte Cr de North Gauteng, 8/03/2017,
Earthlife Africa

Le monde
© 2010 mumuze.com

Contentieux et responsabilité climatiques des Etats

Analyse du phénomène de judiciarisation de la lutte contre le CC :

- recours contre la réglementation jugée inadaptée ou insuffisante
- engagement de la responsabilité des autorités publiques du fait de l'insuffisance ou l'inefficacité de leur politique climatique
- engagement de la responsabilité civile des entreprises contribuant au CC

Questions de recherche :

- Quels sont les arguments soulevés par les requérants / retenus par le juge ?
Quelle utilisation des données climatiques ?
- Le recours au juge est-il un moyen efficace de lutter contre le CC ?

Pertes et préjudices (en construction !)

	Niveau international	Niveau national
Justice distributive => répartition équitable des coûts (et éventuels bénéfices) liés au CC	<ul style="list-style-type: none">• Répartition équitable d'un budget carbone de plus en plus réduit• Répartition équitable des financements	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des charges et bénéf. des politiques d'atténuation et d'adaptation• Prise en compte des inégalités des effets des CC
Justice réparatrice => Responsabilité des contributeurs au CC / droits des victimes des effets du CC	<ul style="list-style-type: none">• Compensation des « pertes et dommages » et des coûts induits par le CC ? Qui doit payer ?• Quels droits / quel statut pour les victimes du CC ?	<ul style="list-style-type: none">• Quelle prise en charge / quelle réparation pour les victimes ?• Quelle responsabilité des émetteurs de GES (Etats / entreprises) ?

Pertes et préjudices (en construction !)

Pistes de recherche interdisciplinaire (non exhaustives) :

- => Identification et estimation du coût des pertes et préjudices économiques
.... et non économiques
- => Quels mécanismes de transfert du risque de pertes et préjudices ?
- => Quels moyens d'établissement d'un système de soutien de la capacité des Etats (ou des territoires) à faire face aux pertes et préjudices §



Merci pour votre attention !

sabine.lavorel@univ-grenoble-alpes.fr